



« Détecter des situations de harcèlement » : Gabriel Attal annonce une plateforme pour les parents en janvier 2024



Publié hier à 23:53 , Mis à jour il y a 5 heures

Le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal. Capture d'écran / Brut.

L'annonce, faite à Brut, intervient après les révélations intimes du ministre de l'Éducation nationale dimanche soir sur TF1. Il y indiquait avoir été victime de harcèlement scolaire, étant plus jeune.

C'est le défi majeur auquel sont confrontés l'Éducation nationale et son ministre de tutelle . Alors que le harcèlement scolaire est devenu un véritable fléau ces dernières années, amplifié par la puissance des réseaux sociaux, Gabriel Attal s'est pleinement saisi de ce dossier si sensible dès sa nomination, Rue de Grenelle, en juillet dernier. Quelques heures après la relaxe des quatre mineurs soupçonnés de « *harcèlement ayant entraîné le suicide* » de Lucas, ce jeune adolescent retrouvé mort en janvier, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé lundi soir, au média en ligne Brut, que ses services travaillaient à la mise en place d'une plateforme. Qui verra le jour en janvier 2024.

En partenariat avec le Cned, cette dernière, à destination des « *parents qui le souhaitent* », intégrera des « *vidéos, des modules de formation* ». Objectifs ? « *Détecter des situations de harcèlement qui seraient soit vécues par leurs enfants, soit dont ils seraient à l'origine.* » Et gérer les phénomènes qui peuvent survenir sur les réseaux sociaux. Autre annonce non négligeable faite par le ministre de l'Éducation nationale, celle d'une remise à plat de « *l'échelle des sanctions* » à l'encontre des élèves harceleurs.

Attal, ancienne victime d'harcèlement

Gabriel Attal indique alors « *travailler avec les chefs d'établissement, avec les acteurs de l'Éducation nationale pour simplifier les sanctions disciplinaires qu'on peut prendre sans attendre que la situation pourrisse jusqu'aux conseils de discipline.* » Le membre du gouvernement entend que « *les sanctions puissent s'appliquer plus tôt, quitte à ce qu'elles soient plus légères.* » « *Il vaut mieux une sanction symbolique tout de suite qui permette de mettre fin à la situation plutôt que d'attendre et de prendre une décision*



grave avec un conseil de discipline », a-t-il détaillé à ce média très suivi par les jeunes.

Depuis l'été, le gouvernement a annoncé toute une série de mesures contre le harcèlement, dont la possibilité de changer d'établissements les élèves harceleurs. Si le ministre souhaite donner un coup d'accélérateur à sa politique contre le harcèlement scolaire, c'est qu'il en a lui-même été victime. Dans un entretien à TF1 diffusé dimanche soir, Gabriel Attal avait raconté avoir reçu « *un déferlement d'insultes et d'injures* » à caractère homophobe à « *la fin du collège* ». « *Si j'ai à ce point à cœur de m'engager sur le harcèlement scolaire, c'est peut-être parce que le fait d'avoir vécu des injures, ça a forgé quelque chose* », a alors relaté le ministre trentenaire.

